

# Thierry Tassez face à la fermeture d'un poste de maternelle à l'école Ferry : « Notre sang laïc n'a fait qu'un tour »

« On n'est pas d'accord. On n'est pas d'accord. On n'est pas d'accord. » Le dire trois fois n'y changera rien, mais ça soulage. Sur-tout, Thierry Tassez entendait montrer lundi la vigueur de son opposition face aux suppressions de postes prévues, à la rentrée prochaine, dans l'enseignement. Seize mille en France, 865 dans l'académie dont 104 d'enseignants dans le Pas-de-Calais – un à Jules-Ferry, en maternelle. Rien de sûr encore à 100 %, mais l'adjointe à la jeunesse et à l'Enseignement, Marie Herreman, pointe une « prévision ».

La nouvelle est tombée en décembre et l'équipe municipale, elle, est tombée des nues. « Notre sang laïc n'a fait qu'un tour. On a fait le maximum qu'une commune puisse faire », s'insurge le maire. Et de dire, à renfort d'exemples de déploiements financiers, matériels et humains, « pourquoi c'est injuste à Verquin » : « On a opéré la fusion entre la maternelle et la primaire il y a 4 ans, on a rénové intégralement les bâtiments, les enfants de primaire travaillent en visioconférence et les maternelles sur des ordinateurs, ils disposent d'une cantine, d'une garderie... On a fait absolument tout ce qui était en notre pou-

voir pour que nos enfants aient un avenir. »

Peine perdue ? Sur les douze postes d'enseignants répartis dans le groupe scolaire, un risque de disparaitre. « Il ne s'agit pas d'une fermeture de classe », insiste le maire. Par « jeu de glissement sémantique », c'est bel et bien d'une suppression de poste dont il est question. Avec, à la clef, la fermeture de l'une des 4 classes. C'est le lien de cause à effet. L'argument sous-jacent serait le sous-effectif à Jules-Ferry, compte tenu du non-comptage des 2 ans dès la rentrée 2011. Sans compter les inscriptions à venir, le nombre d'élèves en maternelle passerait de 111 à 96 élèves. Sous la barre fatidique des cent.

## Ils ne lâcheront rien

« Comment peut-on accepter ça ? » Thierry Tassez a la réponse : il ne va rien accepter du tout. Il a déjà rencontré l'inspecteur de la circonscription Béthune 1, Pierre-Marie Fontaine, et lui a remis en mains propres un diagnostic réalisé sur « le paysage éducatif ». Une lettre a été envoyée au ministre de l'Éducation nationale, Luc Chatel, qui prône en retour un examen attentif de ce dossier. En mars, le maire

rencontrera l'inspecteur académique, Yannick Tenne. La semaine dernière, « on était devant la mairie du député-maire André Flajolet et on va s'associer à d'autres manifestations », ajoute-t-il.

La présidente des DDEN Lydie Péru, et le président de l'association des parents d'élèves FCPE de Verquin ont assuré la ville de leur soutien. « C'est un peu scandaleux d'œuvrer dans tous les sens pour qu'au final on nous sabre un poste », fait remarquer Philippe Dublicq. L'école Ferry, c'est un exemple, mais il a d'autres craintes d'ordre plus général. « Si on ne scolarise que les enfants de 3 ans révolus au 5 septembre, d'ici quinze ans on aura une population d'illettrés. » Car avec la baisse des moyens, classes et enseignants, tous redoutent que l'école ne puisse plus, à terme, scolariser les enfants de 2 ans. Dans l'immédiat, une campagne d'inscriptions est lancée jusqu'au 18 février pour faire le point sur les effectifs. ■

### ALINE CHARTREL

► Les dossiers d'inscriptions sont disponibles en mairie ou téléchargeables sur le site internet de la commune : [www.ville-verquin.fr](http://www.ville-verquin.fr) Ils sont à redéposer du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.  
☎ 03 21 57 64 65.



Thierry Tassez note que de 3 100 en 1999, la population est passée à 3 320, mais l'essor ne contre pas la suppression de poste.